



Conseil de quartier no. 6 Secteur Bourlamaque | Louvicourt

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 6, secteur Bourlamaque | Louvicourt, tenue le 27 août 2018 à 18 h 30, à la salle communautaire de Louvicourt.

PRÉSENCES

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier
Mme Louissette Landry, conseillère de quartier
M. John Rollin, conseiller de quartier
Mme Line Charest, conseillère de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire du conseil de quartier

ABSENCES

Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier
M. Yval St-Pierre, conseiller de quartier
M. Yvon Fortin, conseiller de quartier

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mme Marjolaine Drouin, surintendante, relation avec la communauté pour Agnico Eagle
Mme Annie Desrosiers, agente de relation avec la communauté pour la mine Goldex

ASSISTANCE

4 citoyens

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 36.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. N'ayant pas quorum, aucun proposeur n'est demandé. La présidente propose à l'assemblée d'amorcer la rencontre avec le premier point du sujet *Questions et interventions du public*, concernant la présence de deux représentantes de la compagnie Agnico Eagle, Mesdames Marjolaine Drouin et Annie Desrosiers, qui sont présentes pour dresser un portrait de la situation du projet Akasaba (voir texte au point concerné).

3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 18 avril 2018

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. N'ayant pas quorum, le procès-verbal sera adopté lors de la prochaine assemblée. La présidente donne toutefois un suivi sur le sujet suivant :

- a) **Frais interurbains entre les quartiers** : Des vérifications et des actions seront posées en collaboration avec le conseiller municipal du quartier de Dubuisson;

4. Parlons cannabis

Tel que le prévoit la nouvelle loi fédérale sur le cannabis, la présidente rappelle que la légalisation sera en vigueur à compter du 17 octobre 2018. Elle informe que la Ville de Val-d'Or adoptera un règlement pour l'encadrement des activités reliées à sa consommation qui sera d'ailleurs règlementé au même titre que la consommation d'alcool dans les lieux publics.

5. Classement incendie aux fins d'assurances

La présidente dépose une lettre (en annexe) concernant la révision du classement de la protection publique incendie aux fins d'assurance. Depuis la dernière évaluation en 2004, plusieurs améliorations au niveau du service des incendies ont eu lieu, ce qui apporte une baisse des taux d'assurances. Mme Line Charest demande si l'entente avec Lac-Simon est comprise dans l'évaluation. La présidente fera des vérifications à ce sujet.

6. Centre multisports

La présidente informe de l'avancement des travaux. Un plan de circulation pour le transport des fournitures sera réalisé concernant les énormes pièces que comporte la structure. Enfin, les résidents de l'Avenue Dion, qui sont directement impactés par la construction, ont demandé la création d'un comité de suivi.

7. Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- a) *Présentation Akasaba* : Mesdames Annie Desrosiers et Marjolaine Drouin sont présentes pour donner l'état de la situation sur le projet qui fut présenté au conseil de quartier lors de la rencontre du mois de février 2017. Il s'agit d'un projet de mine à ciel ouvert d'environ 470 m de long par 385 m de large qui produira de 10 à 12 mille tonnes de matériels. La durée de vie du projet se situe autour de 7 ans et la mine sera exploitée au moyen des équipements appartenant à la mine Goldex.

Plusieurs préoccupations sont prises en considération telles que la qualité de l'air, le bruit, l'utilisation des camions sur les routes, le risque de contamination des cours d'eau, le dérangement de la faune locale (caribous forestiers), etc. Un programme d'inspection des habitations comportant un échantillonnage régulier des puits ainsi qu'un plan de compensation (ex. : le reboisement et la fermeture de routes forestières) sera mis sur pieds.

Enfin, le 5 septembre prochain, un comité de suivi sera créé lors d'une rencontre qui se tiendra au Forestel;

- b) *Comité de toponymie* : La présidente invite les citoyens à soumettre des suggestions pour des noms de nouvelles rues ou de bâtiments;
- c) *Abri temporaire* : Une pétition demandant le droit aux résidents des secteurs ruraux de conserver leur abri temporaire tout au long de l'année, a été déposée au conseil de ville qui a refusé de modifier le règlement à cet effet;
- d) *Parc Vanier* : La présidente informe du retard dans la construction du parc, causé par des modules endommagés lors du transport;
- e) *Arbres dangereux près du centre communautaire* : Un citoyen porte à l'attention de la présidente qu'un arbre risque de s'effondrer à tout moment sur la patinoire. Un suivi sera effectué auprès du Service sports et plein air afin de sécuriser les lieux;
- f) *Refoulement d'égout, rue Champlain* : Depuis plusieurs années, des résidents vivent des refoulements et des débordements à chaque pluie abondante. Ils réclament maintenant des réponses rapides. Ils soulignent qu'aucun drain pluvial n'est présent et que c'est la cause de ces nombreux débordements. En ce moment, cela occasionne énormément de stress et que c'est problématique lors des réclamations auprès de leur compagnie d'assurances. La citoyenne désire un suivi rapide et par le fait même, demande une liste des rues ne comportant pas de drain fluvial dans le quartier;

- g) *Église St-Joseph* : Une citoyenne se questionne quant au projet qui sera réalisé sur le terrain de l'ancienne église. Des immeubles d'habitations seront construits. Des inquiétudes sont soulevées en rapport aux problèmes d'égout énumérés dans le point précédent;
- h) *Lampadaire, Curé-Roy / Perry Drive* : Un Lampadaire est déconnecté et des fils électriques pendent. Une demande peut être effectuée auprès du Service technique;
- i) *Déneigement entre Champlain et La Salle* : Lors d'une rencontre précédente, des citoyens avaient soulevé une problématique reliée au déneigement de la ruelle. Plusieurs bris sont survenus, dont leur clôture. Une plainte officielle a été déposée auprès du Service des travaux publics. Des vérifications ont été effectuées, mais ils sont toujours en attente d'une réparation. De plus, lors des gels hivernaux, des nids de poule se créer devant les entrées et peut occasionner des bris et parfois rendre l'entrée inaccessible;
- j) *Surveillance de quartier* : Dans le passé, un regroupement de citoyens avait été mis sur pieds et était en lien avec la sûreté du Québec pour rapporter des problématiques survenant dans le quartier. Un citoyen se demande si ce comité peut être formé de nouveau, car une augmentation de l'itinérance a été remarquée dans les derniers mois;
- k) *Tableau comparatif du fardeau fiscal d'une résidence unifamiliale* : La présidente dépose un document, comparant les taux de taxes de différentes villes de la région.

8. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre de quartier aura lieu le mercredi 7 novembre, à 18 h 30 dans la salle du conseil de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 20 h 50.

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE